



## Championnat Provincial 2014 Du 23 au 27 juillet 2014

### Règlements des dix-quilles

#### **TOURNOI SANCTIONNÉ PAR LA FCDQ**

**1 :** Tous les quilleurs doivent obligatoirement être membres et jouer dans une ligue jeunesse sanctionnée FCDQ, pour participer à ce tournoi. Les règlements de la FCDQ et de la FQQ seront en vigueur.

**2 :** Les joueurs et entraîneurs (ses) devront avoir des chandails attitrés à leur région, tous de la même couleur. Les chandails de ligue seront acceptés pourvu qu'ils soient tous de la même couleur. Si un joueur n'a pas le chandail de sa région, il devra demander la permission au directeur du tournoi pour pouvoir participer à la compétition. La décision sera sans appel.

**3 :** On exige le pantalon noir ou bleu foncé pour tout le monde, incluant les entraîneurs (ses). Les pantalons en denim, spandex, cargo, jogging sont interdits. Nous demandons la collaboration des directeurs de région afin qu'ils s'assurent de la bonne tenue vestimentaire de leurs groupes respectifs. Les jupes ou bermudas peuvent être portés si la longueur n'est pas plus haute que 3 pouces au-dessus du genou. Aucune casquette ou aucun chapeau ne sera toléré durant la compétition. Pour les cheveux longs, un bandeau à cheveux ou un élastique sera accepté.

**4 :** Durant les compétitions, l'annonce du nombre d'entraîneurs (ses) sera comme suit :

- a) En équipes et trios, 1 entraîneur par région par allée. Maximum 2 sur les allées.
- b) En doubles, 1 entraîneur par région par allée. Maximum 2 sur les allées.
- c) En simples, 1 entraîneur par région. Maximum 3 sur les allées.

**5 :** Le site d'entraînement sera considéré comme lieu d'appartenance de l'athlète. Si un athlète s'entraîne dans deux sites différents et dans deux régions différentes, celui-ci doit choisir dans quelle région il désire participer à la Finale régionale. Il devra signer et fournir une attestation au plus tard le 1er mai 2014 à la Fédération.

## **6 : Déroulement du tournoi**

- a) qualification : 3 parties consécutives seront jouées sur la même paire d'allées. Le total des quilles abattues délimitera le rang des finalistes par ordre décroissant.
- b) finale : 3 parties consécutives seront jouées sur la même paire d'allées. Le total des quilles abattues délimitera les trois premières positions pour les médaillés, par ordre décroissant.

**7** : Si une région manque de joueurs, vous devrez vous adresser au directeur du tournoi. (voir le règlement no 25)

**8** : Si des changements de joueurs étaient effectués sans en aviser le directeur, ledit joueur pourrait être disqualifié.

**9** : Il y aura des officiels attitrés en plus du directeur du tournoi. Personne d'autre que ceux-ci ne seront autorisés à effectuer des corrections au tableau électronique. Les entraîneurs devront VÉRIFIER les pointages après chaque partie et initialiser les feuilles des équipes présentes (adversaire & autrui). Lorsque les feuilles de pointage sont initialisées, le pointage sera final et ne pourra pas être changé ultérieurement.

**10** : Seulement les joueurs et entraîneurs (ses) auront le droit d'être devant les allées.

**11** : Advenant, qu'il y ait seulement une équipe ou un joueur en finale on aura droit à un entraîneur par équipe. **Le nombre d'équipes en finale dépendra du nombre de régions inscrites dans le but de faire jouer le plus de joueurs possibles.**

**12** : Il y aura quatre catégories d'âge pour les garçons et les filles qui évoluent à l'intérieur d'une ligue sanctionnée, 11 ans et moins, 12-14 ans, 15-17 ans et la catégorie SENIOR 18-21 ans). **Tout joueur (se) devra se qualifier dans sa catégorie d'inscription (1<sup>er</sup> août).**

**13** : Les régions seront représentées par 2 quilleurs (es) de chacune des catégories, filles et garçons. Un joueur peut évoluer dans une catégorie supérieure à la sienne.  
**N.B. Le directeur du tournoi doit être averti.**

**14** : Les équipes SENIORS seront composées de 4 joueurs. Pour les autres catégories, ce sera 3 joueurs.

**15** : L'âge est compté à partir du 1<sup>er</sup> août de la saison de quilles.

**16** : Pour une égalité, en simple, en double et en équipe, on recommence une partie.

**17** : Durant les compétitions, les joueurs ne doivent pas jouer dans les arcades.

**18** : Toutes décisions prises par la direction seront sans appel.

**19** : Les règlements 300d-1 et 300d-4 de la FCDQ seront en vigueur. Pour le 300d-4, la région devra fournir une feuille de moyenne de ligue.

**20 :** Chaque joueur peut enregistrer un maximum de 6 boules. Il est recommandé d'en apporter 2 au minimum. Si un joueur n'a enregistré que 3 boules ou moins et qu'une de ces boules devient complètement inutilisable due à un bris, une nouvelle boule pourra être enregistrée suite à l'approbation préalable du directeur du tournoi.

**21 :** L'altération de la surface de toute boule de quilles avec l'utilisation de matières abrasives durant n'importe quelle séquence entre les parties est permise à condition qu'il n'y ait aucun délai de jeu.

**22 :** Il sera permis d'encourager les joueurs durant les compétitions sans l'aide d'objets étrangers.

**23 :** Toute consommation de drogue ou alcool sera interdite durant les compétitions pour les joueurs et entraîneurs. Les spectateurs devront consommer dans le bar seulement et non dans le centre de quilles, sous peine d'expulsion.

**24 :** Afin de ne pas nuire aux joueurs, il est interdit de prendre des photos durant les compétitions (à cause des flashes). Ce ne sera permis que durant les pratiques ou entre les rondes.

**25 :** La date limite d'inscription des régions sera le 1<sup>er</sup> mai 2014 cette année. Les résultats de vos qualifications régionales devront nous être parvenus avant le 15 mai 2014 cette année, ce qui veut dire que toutes les régions devront tenir des qualifications régionales sans exception, dans le but d'accélérer le processus de repêchage. Le repêchage des joueurs manquants se fera le 2 juin 2014 à Drummonville à 19h cette année.

**26 :** Une région qui prête un joueur à une autre région ne peut le reprendre que si elle apporte la preuve (billet du médecin) qu'elle a un joueur de blessé et qu'il ne pourra pas jouer. Une région qui prête un joueur à une autre région et qui le reprend doit rembourser les frais d'inscriptions et le coût du chandail à la région concernée.

**27 :** Le paiement de votre région devra être effectué avant 1<sup>er</sup> juin, sinon vous ne participez pas aux championnats.

**28 :** Toutes conduites anti sportive de la part d'un quilleur ne sera pas tolérée et résultera en une disqualification de la ronde.

**29 :** Les questions que vous avez en tête devront être posées à la réunion du matin.

Jean-Marc Lavoie  
Directeur tournoi Dix-Quilles  
jean-marc\_lavoie@videotron.ca

rév. 27mars14